

« CONVENTION ANNUELLE POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE : LE FUTUR DE L'EUROPE SOCIALE POST 2020 »

20 mai 2019

Crowne Plaza Hotel, Bruxelles.

La quatrième convention annuelle pour une croissance inclusive organisée par la Commission européenne réunit, à Bruxelles cette année, un large éventail de parties prenantes, d'organisations de la société civile et de décideurs politiques autour du futur de l'Europe sociale post 2020. Cet évènement avait pour but de débattre des actions futures en faveur de l'inclusion sociale et économique pour la décennie à venir, dans le cadre du Socle européen des droits sociaux, de l'Agenda 2030 et du cadre financier pluriannuel.

OUVERTURE OFFICIELLE

Intervenant. e. s

- **Joos Korte** : Directeur général, DG emploi, affaires sociales et inclusion, Commission européenne.
- **Marianne Thyssen** : Commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, l'inclusion, les compétences et la mobilité du travail.
- **Elena Solomonesc** : Secrétaire d'État, ministère du travail et la justice sociale, Roumanie.

INTRODUCTION DE JOOS KORTE

Dans un premier temps, Joos Korte a tenu à contextualiser l'évènement et à le mettre en perspective. À moins d'une semaine des élections européennes et deux semaines après un document important élaboré sur le futur de l'Europe sociale, cette convention annuelle est pour lui l'occasion idéale de rappeler les valeurs sociales et inclusives que promeut le projet européen. Monsieur Korte a rappelé les avancées importantes de la dernière mandature européenne que sont

- La directive sur le « work life balance » pour respecter la séparation vie privée-vie professionnelle, l'autorité européenne pour combattre le cancer
- L'autorité de supervision du travail qui verra le jour bientôt

- La création et l'implémentation progressive du Socle européen des droits sociaux, essentiel pour garantir les droits des minorités et des personnes les plus vulnérables.

Monsieur Korte a ensuite introduit Marianne Thyssen, commissaire européenne aux affaires sociales et Elena Solomonesc, secrétaire d'État au ministère du travail et de la justice sociale, en Roumanie, avant de leur passer la parole.

INTERVENTION DE MARIANNE THYSSEN

Madame Thyssen a tout d'abord tenu à partager son émotion à l'idée de terminer son mandat et de participer à la dernière convention annuelle pour une croissance inclusive. Elle a rappelé que son travail s'était concentré sur les individus eux-mêmes et que son action avait sans cesse cherché à connecter les politiques avec les acteurs de terrain la société civile et les individus eux-mêmes, pour soutenir chacun d'entre eux. Elle a partagé les chiffres de l'emploi, au plus bas depuis le début de la crise économique avec seulement 6.4 % de personnes inactives. En 2017, 4.4 millions de personnes étaient en grande difficulté économique et risquaient l'exclusion, ce chiffre étant inférieur aux niveaux précédents la crise.

Madame Thyssen a mis ces chiffres en lien avec l'adoption et la mise en place progressive du Socle européen des droits sociaux et du « social scoreboard » qui sont deux outils majeurs pour le changement social. La coordination du Socle avec le semestre européen a permis à la Commission européenne de faire des recommandations plus amples et plus ciblées à chaque État pour avoir un impact direct sur les plans nationaux ensuite appliqués.

Madame Thyssen a ensuite mis en avant un enjeu crucial, celui d'approfondir les skills et compétences de chaque individu, ce qui a motivé l'adoption de dix actions contenues dans l'agenda européen pour les compétences. Elle a souligné que ces efforts devaient être poursuivis.

Enfin, à l'approche du changement de Commission, Madame Thyssen a rappelé qu'il ne fallait pas craindre que la dimension sociale de l'UE soit freinée, car elle ne le sera pas, l'UE continuera à investir dans ses meilleurs atouts : ses citoyens et tous ceux qui font l'UE chaque jour. Madame Thyssen a dès lors adressé un message à la future commission en insistant sur le besoin de continuer à intégrer socialement chaque personne en difficulté, d'allier éducation et digitalisation, approfondir la culture du life long learning tout en écoutant et prenant en compte la société civile, ses recommandations, son savoir, son expertise, car c'est la société civile qui est à même d'inspirer les politiques les plus adaptées qui soient.

INTERVENTION D'ELENA SOLOMONESC

C'est ensuite Elena Solomonesc qui prit la parole pour revenir sur les résultats positifs de la Roumanie, actuellement à la tête de la présidence du Conseil de l'UE. Le pays a donné une dimension particulière au social et au socle européen des droits sociaux lors de sa présidence. La Roumanie a fait progresser des dossiers essentiels sur le plan social et sur l'égalité hommes/femmes, la mobilité plus juste pour poser les jalons d'une Europe plus forte dans un monde instable (pour citer une communication récente de la Commission européenne). La Roumanie a voulu se montrer, en actes, favorable à une croissance durable, à l'inclusion sociale et à la défense les valeurs de l'UE dans sa mandature. Le pays a alors cherché à consolider le socle en mettant l'accent sur l'investissement dans des structures durables et sociales, l'investissement dans les compétences et le capital humain et en prenant en compte les résultats de la consultation publique sur l'avenir de l'UE de 2018 dans laquelle les citoyens faisaient ressortir le besoin de garantir le bien-être social, et les

droits sociaux, réduire les écarts de salaires, les problèmes liés à la santé, les inégalités afin de protéger les plus vulnérables. Enfin, la secrétaire d'État mit en exergue le rôle de la société civile, réelle voix de l'UE sans laquelle les politiques sociales actuellement lancées auraient moins d'impact. Elle invita enfin tous les acteurs à davantage coconstruire les politiques sociales européennes.

SESSION PLEINIÈRE

Intervenante : **Maithreyi Seetharaman**, co présidente de Fortune Most Powerful Woman International.

Madame Seetharaman a rappelé que 5 ans auparavant, la première préoccupation était la croissance économique et le chômage, maintenant le chômage côtoie le changement climatique et la lutte contre les inégalités en haut de ce « classement ». La migration a été reléguée alors qu'auparavant elle était une préoccupation majeure. Une évolution a donc eu lieu et cela invite à poursuivre la voie entreprise.

Madame Seetharaman a ainsi rappelé que si l'emploi s'était accru et que le chômage n'était plus un problème, à priori, la lutte contre les inégalités devrait être poursuivie. Par exemple, aux États-Unis, le chômage est encore plus bas qu'en UE, la croissance se porte bien et pourtant l'écart de richesses entre les plus pauvres et les plus riches ne cesse de s'accroître.

Madame Seetharaman a cherché à alerter sur les préoccupations sociales liées au travail comme la protection sociale et la protection du travail. De plus, Madame Seetharaman a souligné que de fortes inégalités de salaires persistaient entre les pays et qu'elles pouvaient conduire à des phénomènes de migrations problématiques pour le pays de départ qui perdent une part importante de leur capital humain. De même, les inégalités de salaires entre sexes sont encore importantes et des progrès doivent être entrepris de ce point de vue.

Une question a émergé dans la salle : comment concilier un marché de plus en plus flexible qui permet une réinsertion rapide des individus sans travail, avec une protection des travailleurs plus forte et nécessaire étant donné les allers-retours entre activité et inactivité ? À cette question, Madame Seetharaman n'a pas répondu explicitement, mais elle s'est dite consciente que certains individus préféreraient travailler pour avoir un salaire et de quoi assumer leurs besoins quitte à risquer leurs droits sociaux et qu'il fallait y remédier. Une harmonisation à ce niveau serait bienvenue, mais elle est encore très délicate. Une autre question souleva le fait que certaines sociétés européennes connaissaient des changements structurels importants qu'il fallait suivre. Madame Seetharaman insista, dans sa réponse, sur la nécessité de la formation, de l'éducation et du life long learning pour doter les personnes des compétences nécessaires pour faire face à ces changements.

WORKSHOPS

Intervenants

- **Joaquin Miranda** : Chef du service de l'emploi, municipalité de Gijon, Espagne
- **Patrick de la Hamette** : Président, Digital inclusion asbl, Luxembourg
- **Patrick Manghelincks** : Director, Jes vzw, Belgique
- **Jitka Modlitbova** : Directrice adjointe, Unité Logement social et inclusion sociale, ministère du travail et des affaires sociales, République Tchèque

Comment le futur cadre financier pluriannuel et ses instruments budgétaires pourront-ils être mieux utilisés pour une croissance inclusive ?

Tout d'abord, Patrick de la Hamette présenta son projet, financé par le fonds social européen pour permettre de doter les réfugiés et personnes défavorisées des compétences digitales et informatiques principales. Ce projet permet d'augmenter leur employabilité en leur fournissant aussi un soutien linguistique et professionnel nécessaire à l'insertion de ces personnes.

Joaquin Miranda mit ensuite en avant le projet de sa municipalité de Gijon en Espagne où, à travers des programmes de secondes chances, de formation et la reconversion d'anciennes activités économiques, ils sont parvenus à reemployer plus de 200 jeunes en moins de deux ans. Le projet est actuellement en train de mettre sur pied un partenariat solide avec les acteurs de la jeunesse pour en amplifier les effets.

Patrick Manghelincks, de JES a ensuite présenté son projet qui se déroule à cheval entre Anvers et Bruxelles où ils mettent en place des programmes d'enseignement et de formation professionnelle (VET) pour les jeunes NEETS en difficulté, pour les réintégrer et leur offrir des perspectives d'emplois plus intéressantes.

Enfin, Jitka Modlitbova a fait le bilan partiel du « Social Housing support », une initiative de son ministère financée par le fonds social européen qui teste l'implémentation de logements sociaux dans 16 villes de République Tchèque. Le projet a pris forme et s'est développé conformément aux attentes initiales, ce qui a permis à beaucoup de familles de bénéficier de logements de qualité et abordables. Une des remarques faites par cette directrice adjointe était que le fait d'avoir un logement décent et convenable avait aussi amélioré les perspectives d'emploi et d'inclusion sociale de celles et ceux qui en avaient bénéficié.

Les participants ont ensuite pu échanger au sujet des projets, ou au sujet du prochain cadre financier multi annuel, effectuer des recommandations et/ou des remarques aux intervenants. Ces discussions étaient réparties autour de 6 axes dont l'un d'entre eux concernait l'innovation sociale. De ces délibérations sont ressortis certains éléments importants :

- Il serait opportun que la Commission européenne mette en avant une définition englobante et unique de ce qu'est réellement l'innovation sociale pour que les projets puissent pleinement s'y intégrer et s'en revendiquer.
- Il conviendrait que les acteurs de l'économie sociale, dont les projets sont porteurs d'innovation sociale, puissent davantage diversifier leurs sources de financement pour conserver une indépendance suffisante dans le maintien de leurs activités sociales et inclusives. En cela, attirer le regard des multiples investisseurs privés est primordial afin que ces organisations ne dépendent pas seulement de subventions publiques nationales, locales ou européennes, qui ne permettent pas une activité durable sur le très long terme.
- Le fait de vouloir consacrer plus d'importance à l'innovation sociale ne signifie pas vouloir accroître la taille des structures qui sont acteurs de ce type d'innovation. Il s'agit surtout de leur donner davantage de visibilité, d'accroître leur viabilité financière et leurs perspectives de financements durables. Ces structures ont davantage besoin de changement d'échelle dans la manière dont elles sont soutenues et financées que dans l'augmentation de leurs effectifs.
- Il est aussi important d'accroître, selon les possibilités, le nombre d'agences nationales et d'organismes intermédiaires du fonds social européen dédiés à l'économie sociale comme le

CEPES en Espagne ou l'Avisé en France, car ils permettent d'orienter les fonds européens vers l'innovation sociale de manière particulièrement efficiente. Ce mécanisme permettrait d'offrir un support tout à fait adéquat au secteur et à ses porteurs de projet.

Les autres groupes ont ensuite fait le bilan de leur discussion auprès de tous pour que chacun en conserve les grandes lignes, que voici :

- L'UE détient une forte capacité pour créer une croissance inclusive en raison de la valeur ajoutée qu'apportent les coopérations transnationales. Les participants ont donc évoqué la nécessité de conserver le programme Interreg ou bien de donner une place centrale dans le prochain cadre financier et ses fonds structurels aux actions transnationales.
- Un autre groupe a accordé une grande importance au fait de faciliter l'accès aux fonds pour les bénéficiaires en fluidifiant et en simplifiant les procédures administratives qui leur sont liées. En effet, ces fonds paraissent parfois difficilement accessibles pour des petites organisations, des associations, des fondations, des petites entreprises et il peut se révéler coûteux de bâtir un projet sans disposer de connaissances expertes au sujet des fonds structurels.
- Les participants ont ensuite discuté de l'intérêt des possibles synergies entre les différents fonds européens. Celles-ci permettraient souvent d'accroître les opportunités et l'impact des projets, mais elles demeurent très difficiles à mettre en place.
- Enfin, un autre groupe a mis en exergue les problématiques liées aux partenariats en se demandant comment et quand impliquer les partenaires adéquats. Le groupe a salué les avancées récentes sur certains fonds où, lors de la candidature à un appel d'offres ou appels à propositions, il est possible pour une structure de se déclarer en quête de partenariats. Toutefois, ce mécanisme a été perçu comme insuffisamment efficient pour le moment et la plateforme devrait être améliorée pour que les partenariats soient plus solides et plus faciles à élaborer.

SIDE EVENTS

Intervenants issus des structures suivantes

- Federation of European social employers
- European association of service providers for persons with disabilities
- European federation of public services unions
- Age platform Europe

Comment les investissements dans les services sociaux créent-ils une croissance inclusive ?

Ce groupe de travail voulait faire le point, en fonction des participants et de leur structure représentative, sur l'intérêt des services sociaux et leur place dans la formation et le maintien de sociétés plus inclusives.

Les services sociaux représentent 11 % de la force de travail en Europe. Tout d'abord, le représentant de la Federation of European social employers a voulu promouvoir les droits des personnes vulnérables et a surtout insisté sur la nécessité de créer plus de dialogue social au niveau européen pour que les intérêts des employeurs sociaux et des bénéficiaires finaux soient mieux pris en compte. Il a aussi rappelé que les services sociaux sont centraux dans l'implémentation du Socle européen des droits sociaux.

La représentante de European association of service providers for persons with disabilities a estimé primordial d'avoir des services sociaux opérationnels et efficaces pour garantir les droits des personnes les plus vulnérables. Elle a aussi demandé que plus d'investissements soient adressés au secteur afin de développer les ressources humaines, le capital humain et encourager l'insertion des jeunes travailleurs dans ce secteur, qui manque cruellement de main-d'œuvre et de jeunes travailleurs. Il est difficile d'embaucher, trouver les personnes aux compétences nécessaires et un travail doit vraiment être pensé à ce niveau-là. De même, le milieu est très féminisé et il faut impérativement développer la place des hommes dans le secteur par une approche proactive.

Le représentant de European federation of public services unions a rebondi sur ce qui venait d'être évoqué par la représentante de l'EASPD en affirmant qu'il fallait créer des perspectives de carrière plus intéressantes et plus séduisantes pour les personnes qui voudraient y travailler. Il faut également prendre en compte qu'à travers l'UE, des différences notables demeurent pour ce qui est des contextes de formation entre les États membres avec certains qui sont davantage en avance que d'autres et plus d'harmonisation pourrait se révéler particulièrement fructueux. Ces différences ont pour conséquence de freiner le dialogue social au niveau européen ce qui est tout à fait problématique.

Enfin, le représentant d'Age Platform Europe a rappelé que dans un contexte de vieillissement global de la population, les services à la personne doivent être de plus en plus performants et il faut donc délivrer les compétences nécessaires en termes de communication, de digitalisation surtout pour les personnes migrantes qui sont très présentes dans ce domaine d'activité. Il faut aussi impliquer au plus près les familles pour renforcer la prestation de services et ses effets, pour éviter que la personne bénéficiaire de la prestation ne se brusque ou n'apprécie pas le service.

